

## Présentation des missions

Catégorie : ARTICLES PRESENTATION MISSIONS

Publication : jeudi 9 novembre 2017 13:02

Écrit par LAFONT Michel

Affichages : 1697

---

**Un défenseur de l'école publique nommé officiellement pour veiller aux bonnes conditions de vie des enfants, à l'école et autour de l'école. Les délégués sont désignés par l'Inspecteur d'Académie, pour 4 ans, après avis du Conseil Départemental de l'Éducation nationale. Leur mandat est renouvelable et toujours révocable. Chaque délégué exerce sa fonction à titre individuel, dans la ou les écoles dont il a la charge, et collectivement, dans le cadre de sa délégation.**

Pour plus de détails voir [ici](#) (site de la Fédération Nationale des DDEN).



Document pour se présenter lors du 1er Conseil d'Ecole :



Les DDEN sont renouvelés tous les quatre ans.

Peut-être êtes-vous intéressé(e) pour nous rejoindre ?

Pour mieux connaître notre fonction et les conditions d'éligibilité vous pouvez aussi consulter les documents ci-dessous.



page 1



page 2

**Pour vous aider dans vos missions, des outils à demander à votre Union**

**Départementale**



La charte du DDEN :



## Présentation des missions

Catégorie : ARTICLES PRESENTATION MISSIONS

Publication : jeudi 9 novembre 2017 13:02

Écrit par LAFONT Michel

Affichages : 1697

---

Les missions du DDEN :



Une déclaration du Président de la Fédération Nationale, Eddy KHALDI



... et pour **faire acte de candidature** à  
cette fonction,

voici l'imprimé à utiliser



et à renvoyer à

l'adresse suivante :

**DSDEN du TARN**

**DOPS**

**69, Avenue Maréchal FOCH**

**81013 ALBI Cedex 9**

**Vous pouvez aussi candidater en ligne**

